

La République du Centre, 8 avril 2014

SAINT-MARC ■ Une salle polyvalente se construit à la Maison des sourds

Un besoin de pousser les murs

La pose de la première pierre de la Maison des sourds a eu lieu dimanche. Elle marque le début d'une construction très attendue par la communauté malentendante du Loiret.

Marion Bonnet
marion.bonnet@centrefrance.com



Pour l'instant, ce n'est qu'une chape de béton, coincée dans un fond de jardin. Mais l'existence de ces fondations représente déjà un espoir immense pour la communauté sourde du département, qui construit ici, sur le terrain de la Maison des sourds du Loiret, une salle polyvalente.

Cet espace, de 170 m², comprendra une pièce principale, une cuisine et des sanitaires. La première pierre en a été symboliquement scellée dimanche, devant plus de 70 personnes, et en présence de Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, et de Martine Arsac, fraîchement désignée conseillère municipale orléanaise déléguée au handicap. C'était d'ailleurs sa première apparition publique sous ce titre.

« Comme des SDF »

Cette nouvelle salle polyvalente servira de lieu d'échange et de rencontre pour les 165 membres de l'association la Maison des sourds du Loiret qui, jusqu'à maintenant, se sentaient un peu « comme des SDF », selon l'expression de sa présidente, Marie-France Percevault, qui s'exprime en langue des signes.

« Nous disposons d'une salle de réfectoire, mais elle ne peut accueillir que 35 personnes. À l'heure actuelle, on ne peut pas réunir tout le monde, c'est décevant », indique-t-elle.

« Les personnes sourdes sont vraiment isolées. Nous avons besoin de cette salle. Nous sommes déterminés et nous allons nous battre pour l'avoir », ajoute Jacques Fortier, vice-président de l'asso et responsable du chantier.

Demande de subventions

« Se battre », surtout, pour obtenir des fonds. Car l'association finance pour l'instant son projet, estimé à 231.000 €, elle-même. Faute de soutien des collectivités, sur ces 231.000 €, la Maison des sourds a déjà réuni 173.500 €, grâce à des dons – chaque membre a fait un geste –, des fonds propres et un prêt. Il lui reste donc 57.500 € à trouver. Pour ce faire, l'association sollicite, cette année encore, l'aide des pouvoirs publics. C'est pourquoi, d'ailleurs, Jean-Pierre Sueur et Martine Arsac sont tous deux participants de la cérémonie avec un dossier de demande de subvention dûment rempli. Et cette mission : porter haut et fort la voix des sourds. ■

Faire un don. Il est possible de faire un don à l'association (qui existe depuis 1976), en écrivant à la Maison des sourds du Loiret, 126, rue du Faubourg-de-Bourgoigne, 45000 Orléans. Site Internet : www.mds45.org. E-mail : mdslor@protonmail.com

TRAVAUX. La future salle pourra accueillir jusqu'à une centaine de personnes. Le gros œuvre devait être terminé à l'automne.